

## [Les Eoliennes ne sont pas dangereuses pour la santé](#)



« *Les éoliennes ne causent pas de dommages graves pour la santé mais peuvent avoir un impact très faible à faible sur la santé* » c'est en substance ce que révèle une étude menée par le Canton du Jura, Suisse par son ministre de la santé Michel Thentz. "

*Les éoliennes ne font pas courir de risques majeurs pour la santé de la population*

".

Le Gouvernement jurassien estime toutefois important de suivre des recommandations dans les domaines du bruit, des infrasons, de la sécurité et des paysages. Et le ministre de relever que le manque de recul des études scientifiques sur les répercussions de ces engins sur les riverains.

### **Sentiment de gêne**

L'évaluation d'impact sur la santé, réalisée par Equiterre, repose sur la littérature scientifique internationale sur ce sujet. Si les éoliennes ne causent pas directement d'atteintes physiques, elles peuvent provoquer une gêne, affecter le bien-être et donner le sentiment d'une baisse de la qualité de vie.

« *Il faut reconnaître la souffrance de gens* », a expliqué la directrice de l'association equiterre Natacha Litzistorf. Le gouvernement prendra en compte le critère de la qualité de vie, a assuré le ministre de l'environnement Philippe Receveur. Pour les autorités, il faut appliquer le principe de précaution.

### **Nuisances sonores**

Il existe un fort consensus scientifique sur le bruit. «Le bruit des éoliennes risque de créer un sentiment de gêne qui se traduit par une irritation, du stress et des maux de tête. Ce sentiment de nuisance est parfois associé à d'autres facteurs comme l'aspect visuel et l'attitude de la population face aux éoliennes.

Pour réduire cette baisse de qualité de vie, l'EIS recommande de localiser les éoliennes de façon à ce qu'elles soient le moins visibles possible pour les riverains. «Si l'on voit l'éolienne, on a plus de risque d'avoir un bien-être détérioré», a relevé Natacha Litzistorf.

«L'EIS est un outil scientifique fiable et utilisable pour prendre de prochaines décisions, a expliqué Philippe Receveur. Le gouvernement a décrété début 2011 un moratoire de fait sur la réalisation de nouveaux parcs éoliens.

### **Lutte bien organisée**

Une autre étude sur les éoliennes montre que la lutte est bien organisée par une petite poignée de citoyens. Ainsi les 32 organisations "contre les éoliennes" recensées en Suisse sont gérées par une cinquantaine de personnes seulement.

Cette étude montre le cas d'un président d'une association posséder jusqu'à 5 sites internet d'autres associations ainsi qu'un grand nombre de membres qui font partie de plusieurs comités à la fois, histoire de gonfler artificiellement le nombre d'opposants.

Sources: Equiterre, ATS

{rokcomments}